Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Délégation à la mobilité et aux carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/DMC/2018-391** **18/05/2018**

Date de mise en application : 18/05/2018
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 17/06/2018
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Vacance d'un emploi de directeur de projet au service des ressources humaines

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(CS)PP

JORF n°0113 du 18 mai 2018

Avis de vacance d’un emploi de directeur de projet

Un emploi de directeur de projet, classé en groupe III, est créé au ministère de l’agriculture et de l’alimentation. Le titulaire de cet emploi est placé sous l’autorité directe du chef du service des ressources humaines.

Contexte

Le ministère s’est engagé à renforcer sa politique de promotion de l’égalité professionnelle et de prévention des discriminations. Il a décidé de se porter candidat à la délivrance des labels diversité et égalité professionnelle entre les femmes et les hommes délivrés par l’AFNOR.

Description du poste

Le titulaire de l’emploi sera chargé de conduire l’ensemble des travaux liés au dépôt du dossier de candidature du ministère aux labels précités.

Le titulaire de l’emploi sera chargé d’élaborer un plan d’actions puis de coordonner sa mise en œuvre, conformément au cahier des charges édicté par AFNOR Certification, qui comporte une part prépondérante d’actions relevant de la gestion des ressources humaines.

Pour ce faire, il s’appuiera sur les conclusions du diagnostic réalisé et sur la feuille de route ministérielle pour l’égalité et la diversité 2018-2020 élaborée par la Haute Fonctionnaire à l’égalité des droits entre les femmes et les hommes, Déléguée à la diversité (HFED). Plus généralement et au-delà du seul plan d’actions visant à la labellisation AFNOR, il apportera son appui à la mise en œuvre de cette feuille de route.

La durée prévisible de l’emploi est de 3 ans.

Profil recherché

Les principales compétences requises pour cet emploi sont :

- une sensibilité aux politiques d’égalité des droits et de lutte contre les discriminations ;

- une expérience du pilotage de projets transverses ;

- un goût et une aptitude pour le dialogue social ;

- des capacités relationnelles avérées, un sens du contact et de la coordination ;

- des qualités d’organisation, d’adaptation et d’initiative ;

- des qualités juridiques ;

- une connaissance de l’organisation et des missions du ministère de l’agriculture et de l’alimentation serait un atout.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Jean-Pascal FAYOLLE, chef du service des ressources humaines (tél. : 01-49-55-41-99 ; jean-pascal.fayolle@agriculture.gouv.fr).

Conformément aux dispositions du décret n° 2008-382 du 21 avril 2008 modifié relatif aux emplois d’expert de haut niveau et de directeur de projet des administrations de l’état et des établissements publics, les candidatures accompagnées d’un curriculum vitae, d’une lettre de motivation et d’un état des services, doivent être transmises par la voie hiérarchique, dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel, exclusivement par voie électronique, au chef du service des ressources humaines (jean-pascal.fayolle@agriculture.gouv.fr) et à la déléguée à la mobilité et aux carrières (claudine.lebon@agriculture.gouv.fr).